



DÉPLAFONNEMENT DU 1/5ème **FO JUSTICE AVANCE !**

COMMUNIQUÉ

Comme indiqué dans nos précédents communiqués, et pour faire suite aux revendications portées par **FO Justice**, dès le 16 mars 2023 lors d'une rencontre à l'Élysée, nous avons fait part d'un projet sur le **déplafonnement de la bonification du 1/5ème pour les Personnels de Surveillance, aujourd'hui bloqué à 5 ans.**

Cette revendication, qui constituerait une nouvelle avancée historique dans le cadre de la prise en compte de la pénibilité de nos missions, permettrait à l'ensemble des Personnels de Surveillance d'obtenir **des années supplémentaires de bonification pour la retraite en vertu de la pénibilité de nos missions.**

Ce projet, qui contribuerait à augmenter l'attractivité de nos métiers, a été de nouveau **porté ces derniers jours par le secrétaire général de la confédération FORCE OUVRIÈRE, Frederic SOUILLOT**, auprès des plus hautes instances de ce pays, et notamment du **Premier ministre et de son cabinet** nouvellement nommé.

FO Justice vous informe qu'un arbitrage définitif sur cette question sera rendu rapidement par Matignon. Nous continuons de militer pour obtenir cette avancée historique, et nous espérons, et croyons à une issue conforme à nos revendications. S'en suivrait alors une communication par les ministères respectifs, puis rapidement un vote à l'Assemblée nationale.

FO JUSTICE NE LÂCHERA JAMAIS ET CONTINUERA D'ŒUVRER EN FAVEUR D'AVANCÉES HISTORIQUES POUR NOTRE PROFESSION !

VOILÀ LA VÉRITÉ !

